

Projet, autoroute Bonaventure, réparation de la dalle sur poutres de béton et autres éléments structuraux au niveau des voies surélevées

1 - Description de projet :

Projet : ABP0019

Construite entre 1965 et 1967, l'autoroute Bonaventure arrive aujourd'hui à la fin de sa vie utile. Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) procèdera à des travaux d'entretien et de réfection visant à augmenter la durée de vie des voies surélevées situées entre le pont Victoria et le Bassin Peel.

Des inspections ont révélé certains défauts dans les différentes structures au niveau des voies surélevées de l'autoroute. Le tablier sur poutres de béton précontraint montre plusieurs signes d'usure et de délamination. Aussi, les éléments structuraux aux joints de dilatation présentent plusieurs déficiences et nécessitent une intervention à court terme.

Plus spécifiquement, les travaux comprennent principalement, sans s'y limiter :

- Réparation complète des dalles sur poutres de béton précontraint sur environ 9215 m² ;
- Mise en place d'une membrane liquide ainsi que le pavage complet sur environ 9215m²;
- Remplacement des joints de dilatation aux axes mobiles et modification du système de structural afin d'assurer une meilleure durabilité;
- Réparation et pose d'enduit sur les poutres de béton précontraint;
- Réparation de la dalle au niveau des glissières amovibles;
- Correction au système de drainage existant.

Les travaux débuteront au printemps 2024 et s'échelonneront jusqu'en décembre 2025.

À moins d'entraves courte durée, le plan de maintien de circulation prévoit une circulation dans chaque direction (vers le centre-ville et vers le pont Samuel-De Champlain) avec deux voies de circulation disponibles en tout temps.

Même si l'environnement autour du site ne comprend aucun site sensible vu son emplacement fortement urbanisé et éloigné des cours d'eau, le projet prévoit un ensemble de mesures de protection de l'environnement couramment utilisées pour ce type de travaux.

Ce projet d'entretien et de réfection s'inscrit dans la mission de PJCCI qui est d'assurer la mobilité des usagers, la sécurité, et la pérennité des infrastructures en préconisant une gestion systémique selon une approche de développement durable.

2 - Avis d'intention

11 mars 2024 - PJCCI a l'intention de déterminer si la réalisation du projet est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

Afin de contribuer à une prise de détermination éclairée, PJCCI invite le public à formuler des commentaires jusqu'au 19 avril 2024 sur cette détermination à l'adresse suivante : edd@pjcci.ca



AVIS PUBLIC

3 - Fin de période de consultation

19 avril 2024 – La période consultation publique sur le projet est complétée. PJCCI examine les commentaires reçus afin de l'aider à déterminer si l'exécution du projet est susceptible d'entraîner des effets négatifs importants sur l'environnement.

4 - Avis de décision :

Renseignements :

Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée
1225, rue Saint-Charles Ouest, bureau 500
5e étage Longueuil, Québec
J4K 0B9
edd@pjcci.ca